Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MF, veuillez visiter :
capmf.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP MENUISIER FABRICANT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

CAP MF

Histoire-géographie-enseignement moral et civique, partie orale

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-MF-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3 pour l'unité UG1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Présenter et analyser le document tiré au sort** (3 questions) — **Page 3**
2. **Mobiliser les repères et construire un raisonnement** (2 questions) — **Page 5**
3. **Argumenter et exercer son jugement** (1 question) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://capmf.fr/assets/annales/cap-mf/Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique/2026/CAP MF - Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Présenter et analyser le document tiré au sort

Le candidat présente un document correspondant au thème tiré au sort parmi les six documents préparés, ou utilise le document de remplacement fourni par l'examinateur si nécessaire. Il en analyse la nature, la source, le contenu, le contexte, l'intérêt et les limites pendant l'échange oral.

Nature, auteur, date et sujet

Question 1.1. Présentez la nature du document, son auteur ou son organisme producteur, sa date et son sujet. Si une information n'est pas indiquée dans le document, signalez-le sans l'inventer.

Choisissez la ligne du document tiré au sort. Ne complétez pas les informations que le document ne donne pas.

Document	Nature, source, date et sujet
DT 1	Article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789 ; participation des citoyens à la formation de la loi. Auteur individuel non indiqué.
DT 2	Tableau d'une étude fictive sur 1 000 actifs de Valmont-sur-Rive ; modes de déplacement domicile-travail. Date non indiquée.
DT 3	Extrait de la déclaration de Robert Schuman, datée du 9 mai 1950 ; construction européenne.
DT 4	Situation et tableau fictifs composés pour le dossier ; aménagement du quartier des Rives. Auteur et date non indiqués.
DT 5	Extrait authentique de l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 ; principes de la République française.
DT 6	Situation civique fictive sur la participation à un conseil de vie locale ; auteur et date non indiqués.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Identifiez le document choisi par sa nature, sa source, sa date si elle est fournie et son sujet, sans inventer d'information absente.

Sens global et contenu

Question 1.2. Expliquez le sens global du document en vous appuyant sur des éléments précis de son contenu. Pour une carte, un tableau ou une donnée statistique, décrivez les informations utiles et les principaux contrastes.

Présentez l'idée principale du document et appuyez-vous sur ses données ou formulations précises :

- **DT 1 :** la loi exprime la volonté générale ; les citoyens participent à sa formation directement ou par leurs représentants.
- **DT 2 :** la voiture représente 62 %, les transports collectifs 21 %, marche et vélo 13 %, covoiturage et autres modes 4 %.
- **DT 3 :** Schuman propose une construction européenne progressive, fondée sur des réalisations concrètes et la solidarité.

- **DT 4 :** le projet prévoit 300 logements, dont 90 sociaux, ainsi qu'une école, des commerces, un parc et une piste cyclable.
- **DT 5 :** le texte affirme les principes de la République, l'égalité devant la loi et le respect des croyances.
- **DT 6 :** la salle est accessible selon les mêmes règles ; le service public doit rester neutre.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faites ressortir l'idée centrale du document et justifiez-la par des éléments précis de son contenu.

Contexte, intérêt et limites

Question 1.3. Situez le document dans son contexte et expliquez son intérêt. Indiquez également une limite, un point de vue ou une précaution d'interprétation pertinente.

Situez le document dans son contexte et indiquez ce qu'il permet d'établir, ainsi que sa principale limite :

1. **DT 1 :** en 1789, la Révolution française affirme la souveraineté nationale. La déclaration est fondatrice, mais son principe d'égalité ne signifie pas que les droits politiques sont alors accordés à tous.
2. **DT 2 et DT 4 :** ces études de cas fictives éclairent les mobilités et les choix d'aménagement urbains, mais ne décrivent pas des données ou un projet réels.
3. **DT 3 :** après la Seconde Guerre mondiale, la déclaration du 9 mai 1950 propose de mettre en commun le charbon et l'acier. C'est une étape de la construction européenne, non son bilan.
4. **DT 5 :** la Constitution du 4 octobre 1958 ouvre la Ve République ; cet extrait énonce des principes sans montrer à lui seul leur application.
5. **DT 6 :** cette situation fictive invite à distinguer liberté de conscience et neutralité du service public ; ce n'est pas une décision juridique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Reliez le document à son contexte historique ou géographique et précisez avec recul ce qu'il ne permet pas de conclure.

2. Mobiliser les repères et construire un raisonnement

L'examinateur adapte ses questions au thème tiré au sort et vérifie la capacité à contextualiser le document et à mobiliser les connaissances du programme. Les documents de remplacement abordent notamment la démocratie, les déplacements, la construction européenne, l'aménagement urbain et des thèmes d'enseignement moral et civique.

Repères chronologiques ou spatiaux

Question 2.1. Donnez les repères chronologiques ou spatiaux nécessaires pour comprendre le document. Expliquez le lien entre ces repères et le thème étudié.

Document et thème	Repères à mobiliser
DT 1 : affirmation démocratique	26 août 1789, pendant la Révolution française : adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
DT 2 : déplacements	Commune fictive de Valmont-sur-Rive ; trajets entre domicile et travail dans l'aire urbaine.
DT 3 : construction européenne	9 mai 1950, après la Seconde Guerre mondiale : déclaration Schuman.
DT 4 : aménagement urbain	Quartier fictif des Rives : reconversion d'une ancienne emprise ferroviaire.
DT 5 et DT 6 : EMC	4 octobre 1958 : Constitution de la Ve République. DT 6 : commune fictive, situation non datée.

Expliquez le lien entre le repère et le thème. Les études de cas fictives ne permettent pas d'indiquer une localisation réelle ; la situation du DT 6 n'a pas de date précisée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Repères essentiels : 26 août 1789, 9 mai 1950, 4 octobre 1958 ; pour les études géographiques, Valmont-sur-Rive et le quartier fictif des Rives.

Réponse organisée et connaissances

Question 2.2. Construisez une réponse organisée à la question de l'examinateur en mobilisant le document et vos connaissances. En géographie, identifiez les acteurs, les espaces concernés et les enjeux. En histoire, expliquez les évolutions ou les continuités pertinentes.

1. **Histoire :** en 1789, l'article 6 affirme que les citoyens participent à la formation de la loi. Après la Seconde Guerre mondiale, la déclaration Schuman du 9 mai 1950 propose une coopération progressive sur le charbon et l'acier, prolongée par les traités de Rome de 1957.
2. **Géographie :** à Valmont-sur-Rive, 62 % des 1 000 actifs interrogés utilisent la voiture. Aux Rives, la commune, le bailleur, les promoteurs et les riverains confrontent leurs enjeux autour de 300 logements, dont 90 sociaux, des équipements et des mobilités.
3. **EMC :** l'égalité, la liberté de conscience et la laïcité encadrent la vie collective. La neutralité s'impose au service public ; l'accès à la salle municipale doit suivre les mêmes règles pour tous.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Relier les faits précis du document aux évolutions historiques, aux acteurs et enjeux géographiques, ou aux principes républicains concernés.

3. Argumenter et exercer son jugement

Cette partie évalue la qualité de l'échange oral, l'écoute, le vocabulaire adapté et le recul critique. Le candidat justifie un jugement à partir d'éléments vérifiables ou, pour un thème d'EMC, identifie les droits, principes, valeurs ou responsabilités concernés.

Argumentation et jugement

Question 3.1. Répondez à la question de relance de l'examinateur par une argumentation cohérente et étayée. Distinguez les faits de votre appréciation personnelle, justifiez votre point de vue et, si le thème est celui de l'EMC, nommez les principes ou valeurs de la République concernés.

Exemple de réponse pour le thème d'EMC : Le DT 6 indique que la salle municipale est accessible aux associations selon les mêmes règles et que la mairie doit respecter la neutralité du service public. La laïcité n'interdit donc pas toute expression de convictions dans la société : elle protège la liberté de conscience et impose à la puissance publique de traiter chacun également. À mon avis, l'activité culturelle proposée peut être acceptée si elle respecte les règles communes et les droits d'autrui. La neutralité concerne le service public, pas une interdiction générale des convictions des habitants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La laïcité impose la neutralité du service public, sans interdire toute expression de convictions dans la société. La salle est accessible selon les mêmes règles pour tous.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve orale UG1 du CAP Menuisier fabricant, session 2026, code 26-CAP-MF-EP1, durée officielle indiquée de 2 heures et coefficient 3 pour l'unité UG1. Après cinq minutes de préparation, le candidat présente un document et échange avec l'examinateur pendant dix minutes au maximum. L'évaluation porte sur l'analyse documentaire, les repères, les connaissances, le raisonnement, l'argumentation et l'expression orale.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Présenter un document en distinguant sa nature, son auteur ou producteur, sa date, son sujet et son idée principale.
- Pour un tableau statistique, relever les effectifs et les pourcentages, puis décrire les tendances et les contrastes.
- Relier les repères chronologiques ou spatiaux au thème et mobiliser le document avec les connaissances du programme.
- En EMC, distinguer la neutralité du service public, la liberté de conscience, la liberté d'expression et les règles communes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Ne pas inventer une information absente du document; signaler explicitement qu'elle n'est pas indiquée.
- Étayer l'analyse par des éléments précis et mentionner une limite ou une précaution d'interprétation.
- Organiser la réponse en reliant repères, document et connaissances; en géographie, nommer acteurs, espaces et enjeux.
- Préparer des repères et des idées-clés en cinq minutes, puis distinguer faits et appréciation personnelle à l'oral.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment analyser rapidement le document tiré au sort ?

Identifiez sa nature, sa source, sa date et son sujet. Formulez son idée principale, appuyez-vous sur des éléments précis, reliez-le au contexte et indiquez une limite ou une précaution d'interprétation.

Q : Comment commenter les pourcentages du tableau sur les déplacements ?

Interprétez chaque part par rapport aux 1 000 actifs interrogés : 62 % utilisent la voiture, 21 % les transports collectifs, 13 % les modes actifs et 4 % le covoiturage ou d'autres modes. Précisez qu'il s'agit de données fictives.

Q : Combien de temps durent la préparation et l'entretien oral ?

Le candidat dispose de cinq minutes pour préparer sa présentation. L'entretien avec l'examinateur dure dix minutes au maximum. La durée officielle indiquée sur le sujet est de deux heures.

Q : Quels critères déterminent la note de l'oral ?

La note sur 20 évalue la maîtrise du document, la mobilisation des repères et des connaissances, la qualité du raisonnement et la clarté de l'expression. Les parties valent respectivement 9, 7 et 4 points.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmf.fr/assets/annales/cap-mf/Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique/2026/CAP MF - Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP Menuisier Fabricant : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.